

## Code de conduite anti-corruption & Principes de conduite éthique

« Nous nous sommes dotés, il y a trois ans, de principes de conduite éthique. Cela nous a permis de les formaliser, de les afficher et de les partager avec l'ensemble des collaborateurs et de nos parties prenantes.

L'évolution de la réglementation, nous oblige à enrichir nos engagements en y intégrant un code de conduite anti - corruption. Outre le cadre réglementaire qui nous y contraint, c'est à nouveau l'occasion de formaliser, d'afficher et partager le cadre dans lequel nous voulons nous développer en responsabilisant les différents acteurs.

Les membres du Comité d'Orientation Stratégique et moi-même comptons sur chacune et chacun des collaborateurs Fleury Michon pour appliquer et promouvoir au quotidien ce code et ces principes dans la conduite de nos activités. Ces principes éthiques ne peuvent exister sans vous. »



Régis Lebrun  
Directeur général

DISCOURS, BREVET  
gratuit repense

**Régis Lebrun**

**Directeur Général Fleury Michon**